REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement suivant complète les statuts du club, ainsi que les règles d'utilisation propres à chaque gymnase. Chaque adhérent doit prendre connaissance de ces différents textes et en respecter les consignes.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Les chaussures spécifiques aux sports en salle doivent être exclusivement réservées à un usage d'intérieur (maintien de la propreté des gymnases). Les raquettes sont à la charge des joueurs (prêts possibles en dépannage).

Les volants plastiques sont mis à disposition par le club et doivent être remis dans les locaux appropriés après les entraînements.

Les volants plumes sont fournis par le club pour les compétiteurs en créneaux encadrés et doivent être remis dans les locaux appropriés après les entraînements.

INSCRIPTIONS

Votre inscription comprend:

- L'accès aux terrains de badminton de septembre à août.
- L'encadrement des entraı̂nements, la possibilité d'accéder au classement fédéral et à la participation aux compétitions officielles pour les compétiteurs.
- La possibilité d'acheter du matériel à des tarifs préférentiels pour une utilisation personnelle.

PARTICIPATION et ESPRIT D'EQUIPE

L'adhésion au club donne des droits et avantages, mais impose également des obligations :

- Selon les effectifs sur les créneaux, et surtout en début de saison, ne pas faire de simple et faire des rotations.
- Etre ponctuel à l'entraînement et dans le cas contraire prévenir le référent.
- Etre présent aux compétitions auxquelles les joueurs s'inscrivent.
- Il est demandé que la dernière personne partant à la fin du créneau vérifie que les poteaux soient rangés à leur place et que les filets, volants et raquettes soient remis dans le placard du club, fermé à clé.

Ainsi que la participation des parents et joueurs à l'une ou l'autre des tâches suivantes :

- Transport des jeunes sur des lieux de compétition.
- Aide pour l'organisation des évènements sportifs organisés au club.
- Aide à l'animation du club.

INVITES

L'accès aux différents créneaux est strictement réservé aux adhérents. Il est possible d'effectuer une séance dite de découverte, à titre gracieux. Une inscription est obligatoire pour continuer ensuite.

Les adhérents ne peuvent pas inviter une personne étrangère au club non licenciée à la FFBA. Dans le cas où cette personne est licenciée, vous devez obtenir l'accord, quelques jours avant, d'un membre du bureau et de respecter les règles de sécurité.

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident.

SECURITE

- Il est interdit d'utiliser du matériel autre que celui destiné au badminton.
- Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de déposer leur enfant à la salle. Les parents sont également responsables de leurs enfants aussitôt la fin de l'entraînement, aux portes des locaux concernés.
- Les accompagnateurs sont responsables des joueurs qu'ils transportent.
- Le club décline toute responsabilité :
- . En cas d'accident consécutif au non-respect des consignes ou du règlement.
- . En cas de vol d'objets personnels.
- En cas d'accident, suivre les consignes de sécurité indiquées dans les salles. Une déclaration d'accident pourra être faite à votre demande.

MATÉRIEL COLLECTIF

Stocké dans les placards, le matériel technique et pédagogique est mis à la disposition des joueurs et de l'entraîneur. Veillez à son entretien et à son bon usage.

Les gymnases et les vestiaires sont prêtés gratuitement à notre association. Respectez la propreté de ces lieux, et signalez toutes anomalies aux gardiens ou aux responsables de l'association.

INFORMATIONS

Elles sont affichées sur les panneaux prévus à cet effet dans les gymnases.

SANCTIONS

Tout joueur en infraction avec ces règlements sera d'abord averti, puis si nécessaire, exclu après délibération du Comité Directeur.